

LES COLLÉGIENS MÉRITENT UNE BONNE RÉFORME

Si le collège unique a un jour été démocratique, il est évident qu'il ne l'est plus aujourd'hui. Trop d'élèves n'y trouvent pas leur place et viennent ensuite grossir les rangs de celles et ceux qui sortent du système éducatif sans qualification.

Ce constat n'est plus tenable. Nombre d'acteurs, parents, enseignants, chercheurs, réclament depuis de longues années, une réforme en profondeur pour le collège. Le projet présenté lors du Conseil supérieur de l'éducation le 10 avril n'est certes pas parfait mais il correspond néanmoins aux principales attentes de ces acteurs. C'est la raison pour laquelle il a été adopté.

Le débat à ce sujet reste vif et nous partageons certaines critiques, interrogations et inquiétudes exprimées. Nous considérons, par exemple, que ni la suppression des classes bilangues, ni la suppression de l'option découverte professionnelle DP3 ne vont dans le bon sens. Il nous semblerait beaucoup plus pertinent de généraliser les premières pour toutes les 6^e et de renforcer la seconde. Enfin, le passage des langues anciennes dans les EPI fait peser un risque réel sur cette discipline.

Cependant, nous ne nous rangerons pas au côté des détracteurs systématiques de la réforme, ni de ceux qui veulent que rien ne bouge.

C'est pourquoi nos organisations n'appellent pas à rejoindre la mobilisation du 19 mai.

Notre soutien à la réforme n'est toutefois pas sans condition. Elle ne réussira pas sans moyens importants, sans effort, sans engagement institutionnel et sans une réelle clarification des points qui posent problème. Si les personnels et les chefs d'établissement ne sont pas accompagnés, formés et soutenus, si cette réforme n'est pas améliorée, elle risque de ne jamais voir le jour ou d'être dépréciée très majoritairement. Les nouveaux programmes devront aussi faire la preuve de leur pertinence dans un langage simple et compréhensible par tous.

Il est donc urgent et indispensable d'infléchir ce projet, peut-être encore davantage en ce qui concerne l'enseignement privé sous contrat, où rien ne se déroule jamais tout à fait comme ailleurs. Des disciplines et donc des enseignants pourraient subir des pertes d'heures, **ce que nous refusons catégoriquement**. L'autonomie des équipes pourrait n'être qu'un leurre, la confiance et la concertation n'étant pas inscrites dans la culture de certains établissements.

Nous allons utiliser les prochaines semaines et les prochains mois pour agir et convaincre la ministre de l'Éducation nationale, ainsi que les différents réseaux de l'enseignement privé, notamment catholique, de prendre les mesures qui s'imposent pour garantir une application qui tienne vraiment compte des intérêts de tous les collégiens, mais aussi des besoins des personnels (enseignants, chefs d'établissement, personnels d'éducation...). Nos organisations s'y emploieront en prenant très rapidement une première initiative avant la fin de l'année scolaire.